

Nous tenions à rappeler dans cette instance que la CGT Finances Publiques est un syndicat, pas un « partenaire ». Son rôle, et celui de ses représentants, est bien d'assurer la défense collective et individuelle des intérêts des agents des finances publiques.

Mais au-delà de ce rôle premier, la CGT Finances Publiques porte des valeurs et un projet de société dans lequel : les services publics sont indispensables, ils sont la richesse de celles et ceux qui n'en ont pas, ils assurent la présence de la République partout sur le territoire, ils réduisent les inégalités, ils ont vocation à rendre notre société plus juste et équitable.

De nombreuses instances à la DGFIP depuis de nombreuses années, ne proposent que de concéder et donner un avis sur des mesures de recul des services publics et donc de la République, ou encore sur des mesures de régression des droits et garanties des agents.

La CGT Finances Publiques est un syndicat représentatif de la DGFIP, et les agents, qui lui donnent mandat, rejettent toujours massivement toutes les contre-réformes de ces dernières années, et en tout premier lieu le NRP, la loi de transformation de la fonction publique et le foncier innovant.

Les agents ne sont toujours ni écoutés ni entendus alors même qu'ils rendent le service public au quotidien. Ce sont eux qui sont face aux usagers et à leurs besoins.

Et pourtant sans être entendus, reconnus comme les réels acteurs du service rendu au nom de l'État, subissant depuis plus de 10 ans des milliers de suppressions d'emplois, des milliers de postes vacants, des réformes d'ampleur de leurs missions, structures et lieux de travail, du gel du point d'indice et de leur rémunération, la casse de leurs droits et garanties et de leur droit à défense, du dénigrement public des fonctionnaires considérés comme un coût pour la société et non travailleurs, etc. Ils sont présents et montrent une conscience professionnelle constante y compris lors de la prise en charge de missions supplémentaires très lourde en temps de crise sanitaire.

Pour la CGT Finances Publiques le temps est venu d'entendre les agents, sur leurs revendications dans tous les domaines : indemnitaires, droits et garanties, exercice des missions, proximité du service public... Sauf à considérer que le mépris est mérité ou encore que leur conscience professionnelle est à toute épreuve, les lettres et remerciements ne sont pas audibles au regard des faits et du manque d'écoute et de reconnaissance qui elles semblent en ces temps à toute épreuve !

La CGT Finances Publiques exigent en urgence la prise en compte des revendications des personnels de la DGFIP. Il est temps d'ouvrir des cycles de discussions sur la base de réelles avancées pour le service public et les agents. Les leçons de cette crise doivent être tirées, le monde d'après doit être plus juste et plus solidaire.

La CGT revendique la non application des sanctions concernant les collègues soumis à l'obligation vaccinale.

La CGT profite de ce CTR pour poser en liminaire quelques sujets :

- ▶ **Prime de rendement des ouvriers d'État** évoquée lors d'un CTR en 2019 qui doit faire l'objet de discussions ;
- ▶ **Convention franco-luxembourgeoise modifiée** : elle entraîne une surcharge conséquente de travail pour les collègues des SIP concernés ;
- ▶ **Bug au sujet de la Taxe foncière** en cas de décès d'un des conjoints, l'avis sort au nom du défunt et annule de fait la mensualisation ;
- ▶ **Protocole télétravail à la DGFIP** : suite à l'accord fonction publique certaines avancées pour les personnels ne figurent pas dans le protocole DGFIP ;
- ▶ **Comptage des grévistes télétravailleurs** : depuis septembre les jours fixes sont générés automatiquement sur SIRHIUS, comment les agents grévistes seront comptabilisés (rappel de la loi sur le comptage des grévistes, ce n'est pas déclaratif) ;
- ▶ **Protection Sociale Complémentaire** : méthode pour les agents et surcharge de travail pour les services RH.